



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 29 août 2019

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier I/19/0224

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

BELVAL 9 S.A.

vient de demander l'autorisation relative à **la construction et l'exploitation d'un immeuble mixte (Agora – Lot 9) à Section A d'Esch-Nord – Commune : ESCH-SUR-ALZETTE.**

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés par tous les intéressés pendant la période **du 29 août 2019 au 13 septembre 2019 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint
GUYEWEN
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,


Georges Engel